

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

UN PROJET POUR REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS DU VAL D'ESSONNE

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
VAL
D'ESSONNE

Le dispositif **Petites Villes de Demain** (PVD) est un outil national de relance au service de la **vitalité des communes de moins de 20 000 habitants** et de leurs **centres-bourgs**.

Sur le territoire du Val d'Essonne, les communes de **Ballancourt-sur-Essonne** et **La Ferté-Alais** ont été retenues, en lien avec la commune-centre de **Mennecey** et avec l'accompagnement de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE).



LE PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN VISE À :

-  Améliorer les **conditions de vie** des habitants et renforcer l'attractivité des petites villes
-  **Redynamiser les centres-bourgs** en soutenant le commerce, l'habitat et les services de proximité
-  Accélérer les **transitions écologiques, démographiques et numériques**
-  Favoriser un **aménagement équilibré** à l'échelle intercommunale

Cette démarche s'inscrit pleinement dans les projets de territoire portés par la CCVE et ses communes membres, avec la volonté de co-construire un avenir durable et solidaire.

L'ORT : UN OUTIL AU SERVICE DU PROJET

Créée par la loi ELAN (2018), l'ORT (**Opération de Revitalisation du Territoire**) permet de mettre en œuvre concrètement les ambitions du programme PVD.

Elle sert de cadre juridique, technique et financier pour coordonner les actions de revitalisation.

Un périmètre d'intervention prioritaire a été défini sur chaque commune, formalisé dans la convention-cadre d'ORT : à retrouver sur valessonne.fr ou directement en flashant ce **QR code**.



Communauté de Communes du Val d'Essonne
Parvis des Communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne
☎ 01 64 93 21 20 ✉ ccve@ccvalessonne.com
www.valessonne.fr



PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN DES ACTIONS CONCRÈTES

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU
VAL
D'ESSONNE

Dans le cadre de son ORT (Opération de Revitalisation du Territoire), la CCVE a ciblé **quatre actions prioritaires** à mettre en place.



ACTION N°1 - DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES

Un **Schéma directeur des aménagements cyclables** pour 10 ans

La CCVE a adopté en **septembre 2023** son nouveau Schéma Directeur d'Aménagements Cyclables pour un coût total sur 6 ans de plus de 7 millions d'euros. Cet outil fixe la **stratégie cyclable** pour les 10 prochaines années, avec un objectif clair : **faire du vélo un mode de déplacement du quotidien et de loisirs**.



OBJECTIFS

- Créer des **itinéraires sécurisés, confortables et continus**
- Développer des **services** dédiés aux cyclistes
- **Sensibiliser les habitants** à la pratique du vélo à travers des actions de communication et d'animation.



UN TERRITOIRE DOUBLE LAURÉAT

La CCVE a été sélectionnée dans le cadre de deux Appels à Programme :

- L'AAP Territoire Cyclable 2023 porté par l'Etat avec un taux de financement de 50% de la dépense
- L'AAP AVELO3 «Territoires Cyclables» porté par l'ADEME pour un montant d'environ 150 000 euros pour les 3 ans à venir



ACTION N°2 - MAÎTRISER L'ÉNERGIE POUR UN TERRITOIRE DURABLE

Un **Conseil en Énergie Partagé** au service des communes du Val d'Essonne

En 2023, la CCVE et le Parc naturel régional du Gâtinais français (PNRGF) ont mis en place un service de **Conseil en Énergie Partagé (CEP)** au service des communes du Val d'Essonne et de leurs habitants.



OBJECTIFS

Mieux maîtriser les **consommations d'énergie** et réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire en mettant à disposition des communes les compétences d'un **technicien spécialisé en énergie** pendant trois ans.

Sa mission : accompagner les élus et les services dans la gestion énergétique du patrimoine communal pour améliorer le confort des usagers.



DES SYNERGIES LOCALES

En parallèle, la CCVE et le PNR du Gâtinais français participent également au dispositif **France Rénov'**, destiné à accompagner les particuliers et les co-propriétés dans leurs projets de **rénovation énergétique**.

Communauté de Communes du Val d'Essonne
Parvis des Communautés BP 29 - 91610 Ballancourt-sur-Essonne
☎ 01 64 93 21 20 ✉ ccve@ccvalessonne.com
www.valessonne.fr

